

Acte n° 2021C57	

DELIBERATION **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021**

Nombre de Conseillers :

En exercice 45 Présents 36

> 7 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18/03/2021

Pouvoirs Votants

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents: Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés: Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance ; Ingrid BESSON.

OBJET: FINANCES - Budget Assainissement collectif - Budget Primitif 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021C20 en date du 25 février 2021 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2021,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de Budget Primitif 2021 du Budget Assainissement collectif comprenant les propositions nouvelles suivantes:

Sections	Montant
Fonctionnement dépenses	7 512 277,64
Fonctionnement recettes	7 512 277,64
Investissement dépenses (hors RAR)	7 979 242,30
Investissement recettes (hors RAR)	9 225 684,32

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 11 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

D'ADOPTER le Budget Primitif du Budget Assainissement collectif pour 2021 tel que présenté ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

2 9 MARS 2021

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C57-FI

Affichage le : 2 9 MARS 2021

A Trévoux, le 25/03/20 Le Président, **Marc PECHOUX**

